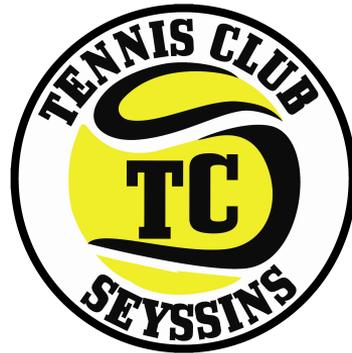


**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE  
1er JUIN 2022**



# 1 - le projet club

---

# Projet de développement du club

Octobre 2020 : lancement d'une nouvelle direction avec la mairie de Seyssins

- abandon des couverts
- projet de club outdoor, sportif et convivial, familial
- des installations performantes, à la hauteur du site
- répondant à des besoins qui évoluent

Eclairage court N°6 : réalisé par la mairie en 2021

Rénovation éclairages des 4 courts principaux

Construction de deux terrains(pistes) de Padel outdoor sur le court N°5

Rénovation du club house avec accès PMR et accès vestiaire et douche extérieurs

Remaniement de l'accès PMR du club avec suppression de la rampe actuelle



# Qu'est-ce que le Padel ?

<https://youtu.be/1Tw8Ac9q8Ng?t=12>

## Un sport de raquette de la FFT

- + un nombre de pratiquants en forte augmentation :
  - + 2019 - 80 000 pratiquants → 2021 - 160 000 pratiquants
- + le support de la même fédération sportive

## Complémentaire du tennis

- + Réussite - Ludique - se joue en double uniquement
- + Accessible à tous : tennis, pratiquants de sports co, familles, seniors
- + surface de jeu plus souple et terrains plus petits
- + Système de compétition type TMC attractif



# Pourquoi le Padel à Seyssins ?

**Accentuer la dynamique de club sportif et convivial, en ligne avec les demandes qui évoluent**

Proposer une offre élargie pour les familles, les plus anciens, les (un peu) moins sportifs

Permettre une pratique plus libre et à la demande ... location horaire

Renforcer la convivialité, la vie de club en multipliant les événements : Padel & Tennis

Être le premier club de la rive gauche du Drac proposant Padel & Tennis

Optimiser l'ancien terrain 5 vétuste et non éclairé, repenser la zone de convivialité de l'entrée du club



# Conséquence pour les adhérents du TCS ?

Le court N°5 va disparaître

Nous ne modifions pas les tarifs existant du Tennis

Nous finançons le Padel par la location horaire Padel et les tournois Padel.

***ET***

des facilités d'accès au Padel pour les adhérents du Tennis

la découverte du padel pour tous possible : école de Tennis, stages, adultes...



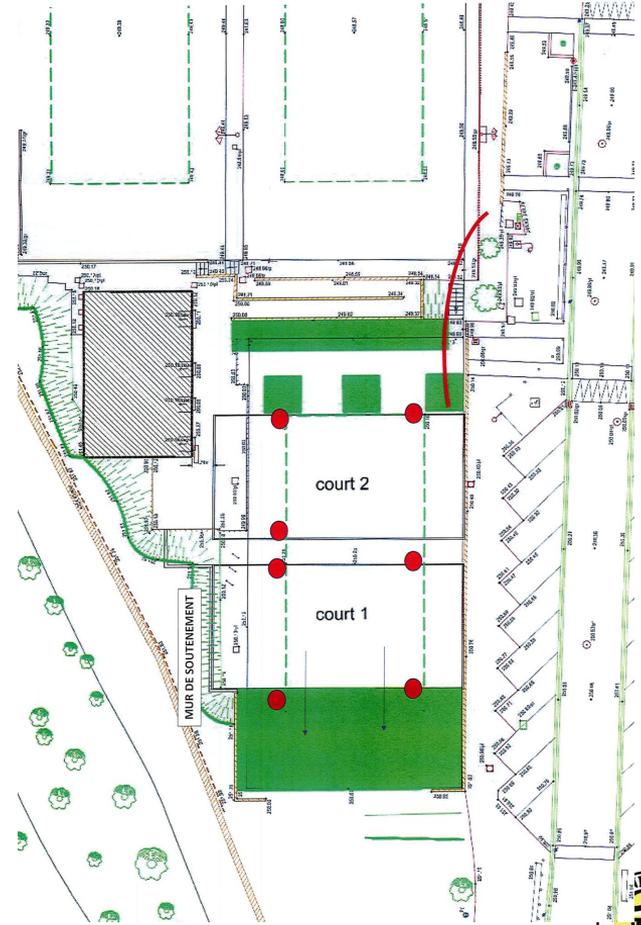
# Éclairages

Améliorer l'éclairage des courts 1 à 4

- en utilisant les 4 mâts existant pour chacun des courts
- avec 2 projecteurs par mât
- pour obtenir un éclairage homogène > 600 lux
- conforme à la recommandation FFT

En utilisant la technologie led

- moins consommatrice
- meilleure longévité



# Aspects financiers : investissements et subventions

## Montant des travaux TTC

- Eclairages : 10 k€ par court
- Padel : après terrassement 100 000 € pour deux pistes, incluant l'accès pour location horaire et la location de raquette

## Subventions possibles

- 20% région sur les travaux réalisés
- 30% département sur les travaux réalisés
- 12 000 € pour les 2 pistes de Padel de la FFT



# 2 - la situation financière

---

# Situation financière du TCS

1. Dominique Séon, expert comptable a approuvé les comptes des 3 derniers exercices
2. Nous avons soldé le Règlement Judiciaire, décision finale du tribunal de commerce dans les jours qui viennent

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
total bilan	8 188 €	11 235 €	45 108 €	50 000 €	60 000 €
résultat	-1 616 €	3 407 €	22 278 €	6 000 €	6 000 €

# Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels

## ASSO. TENNIS CLUB DE SEYSSINS

pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019, et conformément à la collaboration, nous avons effectué les diligences prévues par les normes des experts comptables.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme Supérieure de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>8 188 euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>5 272 euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>-1 616 euros</b>

Fait à SEYSSINET PARISET  
Le 13/05/2022

Expert comptable :  
Dominique SEON



# Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de

## ASSO. TENNIS CLUB DE SEYSSINS

pour l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020, et conformément à la collaboration, nous avons effectué les diligences prévues par les normes des experts comptables.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme Supérieure de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>11 235 euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>1 413 euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>3 047 euros</b>

Fait à SEYSSINET PARISET  
Le 13/05/2022

Expert comptable :  
Dominique SEON



# Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de notre client :

## ASSO. TENNIS CLUB DE SEYSSINS

pour l'exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021, et conformément à notre convention de collaboration, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>45 108 euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>54 109 euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>22 278 euros</b>

Fait à SEYSSINET PARISET  
Le 13/05/2022

Expert comptable :  
Dominique SEON



# Prévision à fin d'exercice 31/08/2022

2022 - Suivi Mai 2022	Budget - Charges	Budget - Produits	Prévision - Charges	Prévision - Produits	Delta Prévision / budget	Delta Prévision / budget %	Commentaires
Achats fournitures équipement et bar	10502	0	9300	0	-1202	-11,45%	
assurance	250	0	220	0	-30	-12,00%	
Honoraires, frais déplacement, frais bancaires, portage salaria	3026	0	7285	0	4259	140,75%	+ femme de ménage, + 1620 € expert compt
formation professionnelle	1	0	1000	0	999	99900,00%	+ CQP Gaspard
Salaires et Taxes liées aux salaires	55950	0	48750	0	-7200	-12,87%	Charges salariales Jonas plus faibles, et budget "conservateur"
FFT licences et charges	8200	0	6950	0	-1250	-15,24%	
Redressement judiciaire	3501	0	10044	0	6543	186,89%	Sode redressement judiciaire en Mai 2022 (restait 2022 + 2 ans)
Tournoi, cours collectifs adultes, stages, locations horaires	0	29500	0	27822	-1678	-5,69%	Locations horaires surévaluées en 2021, pb ADOC
Autres subventions et sponsors	0	1808	0	2123	315	17,43%	
Aide etat apprentissage	0	8000	0	8000	0	0,00%	
Subvention mairie	0	2185	0	2185	0	0,00%	
Adhésions adultes et enfants	0	23200	0	23475	275	1,18%	
Ecole de tennis	0	23000	0	26065	3065	13,32%	
<b>Total</b>	<b>81430</b>	<b>87693</b>	<b>83549</b>	<b>89669</b>			
<b>Excedent d'exploitation</b>		<b>6263</b>		<b>6120</b>	<b>-143</b>	<b>97,71%</b>	

<b>Trésorerie au 01/09/2021</b>	<b>45108</b>
<b>Prévision Trésorerie au 31/08/2022</b>	<b>51228</b>

# Budget 2023 - tennis seul - hors emprunts et financements

<i>Budget 2023 - Tennis uniquement - sans integration pret</i>	Budget charges 2023	budget produits 2023	Budget charges 2022	budget produits 2022	Prévision - Charges	Prévision - Produits
Achats fournitures equipement et bar	9002	0	10502	0	9300	0
assurance	250	0	250	0	220	0
Honoraires, frais deplacement, frais bancaires, portage salarial	5173	0	3026	0	7285	0
formation professionnelle	1000	0	1	0	1000	0
Salaires et Taxes liées aux salaires	72000	0	48000	0	48750	0
FFT licences et charges	6600	0	8200	0	6950	0
Redressement judiciaire	1	0	3501	0	10044	0
Tournoi, cours collectifs adultes, stages, locations horaires	0	32500	0	32502	0	27822
Autres subventions et sponsors	0	3000	0	1809	0	2123
Aide etat apprentissage	0	8000	0	8000	0	8000
Subvention mairie	0	2185	0	2185	0	2185
Adhésions adultes et enfants	0	25200	0	23200	0	23475
Ecole de tennis	0	26000	0	23000	0	26065
<b>Total</b>	<b>94026</b>	<b>96885</b>	<b>73480</b>	<b>90696</b>	<b>83549</b>	<b>89669</b>
Excedent d'exploitation		<b>2859</b>		<b>17216</b>		<b>6120</b>

<b>Trésorerie au 01/09/2021</b>	<b>45108</b>
<b>Prévision Trésorerie au 31/08/2022</b>	<b>62324</b>

Equipe pédagogique et développement du club : Kylian + 1 DE + Gaspard en apprentissage

# 3 - financement du projet club

---

# un projet en partenariat avec la mairie de Seyssins

la mairie :

- prend en charge le permis de construire
- réalise les travaux de terrassement et le réaménagement de l'accès PMR

le club :

- installe les pistes de Padel
- réalise la réfection des éclairages



# Aspects financiers : business plan padel année pleine

<b>Dépenses</b>	<b>Total</b>	<b>3000 €</b>
	Entretien	1000 €
	Assurance	1000 €
	Comm + petit équipement	1000 €

tarifs locations horaires < concurrence

taux d'utilisation calculé en fonction météo et mois

h.pleines : 1 créneau midi, 3 créneaux soirs, occupé à 80-90%

h.creuses : le reste, occupé à 10-20%

h.week end : 9 créneaux par week-end

calcul hors recettes annexes type bar

<b>Recettes</b>		<b>29 300 € - 36 600 €</b>
location 1h30 heures creuses	16 €	
location 1h30 heures pleines	32 €	
location 1h30 heures week-end	28 €	
<b>Total recettes location</b>		<b>25 500 € - 32 800€</b>
tournois soirée	8	1200 €
tournois 1 jour	5	2000 €
tournois 2 jours	1	600 €
<b>Total recettes tournois</b>		<b>3 800 €</b>



# Aspects financiers : financement

Excédent d'exploitation par année  
évalué à : 26 k€ - 30 k€

Montant à financer : 140 k€

Trésorerie TCS 31/08/2022 : 50 k€

Subventions : 50 % + 12 k€ → 82 k€

Prêt bancaire accordé par la Caisse  
d'Épargne des Alpes (CERA)

120 k€ à 150 k€

## **Garanties :**

Cautions 50% Mairie

Cautions internes CERA

*Engagement de la mairie à faire les  
travaux de terrassement*

*Bail emphytéotique courts#1 à 5\**

# Bail emphytéotique

## En cours de discussion avec la mairie

*Le bail emphytéotique permet à la collectivité de louer un terrain sur lequel, l'emphytéote doit améliorer, entretenir et réparer les constructions existantes ou construites pendant le bail [art. L451-8 (c. rural et pêche maritime)]. En fin de bail, les constructions reviennent sans indemnité au propriétaire bailleur sauf convention contraire.*

Durée envisagée : 18 ans (durée minimale d'un tel bail)

Permet de sécuriser les sources de revenu pour rembourser le prêt : exploitation des courts de tennis et des pistes de padel

Engage le TCS à améliorer et entretenir les courts, ce qui sera possible, notamment avec les revenus du Padel

Dans des conditions identiques à celles actuelles (électricité, entretien général des abords et du club house supportés par la mairie)



# 4 - résolutions à voter

---

# première résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe de mettre en oeuvre le projet tel qu'il a été présenté

# deuxième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote l'autorisation à rechercher des soutiens financiers y compris auprès de la Région, du département et de la Fédération Française de Tennis

# troisième résolution

Anne Munchenbach, présidente, soumet au vote le principe d'un emprunt de 150 000 € maximum, remboursable sur une durée de 20 ans maximum, au meilleur taux. auprès de la banque Caisse d'Epargne qui a été sollicitée pour un prêt bancaire.



# 5 - évolution des statuts

---

# évolutions des statuts

- les statuts avaient besoin d'être "dépoussiérés", pas d'évolution depuis 2012
- ils ont été ré-écrits en se basant sur le modèle de la FFT, pour être en cohérence avec la Fédération qui nous soutient, et ouvrir sur tous les sports de la FFT
- modifications "notables"
  - le comité de direction comprend au moins 5 membres (au lieu de 6)
  - les convocations aux AG peuvent être faites par mail
  - les outils numériques peuvent être utilisés en lieu et place de documents papier
  - ajout de la mention

"Le comité de direction dispose du pouvoir de refuser l'adhésion à tout candidat qui aurait antérieurement fait l'objet d'une procédure d'exclusion ou qui aurait dans le passé porté atteinte à l'intérêt social de l'association. De la même manière le comité de direction dispose du pouvoir de refuser l'adhésion à tout candidat qui pourrait faire courir un risque d'atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs."



# quatrième résolution : adoption des nouveaux statuts

Anne Munchenbach, présidente, met au vote de l'assemblée générale extraordinaire l'adoption des nouveaux statuts



# **FIN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

